Octobre 2014 N°32

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com

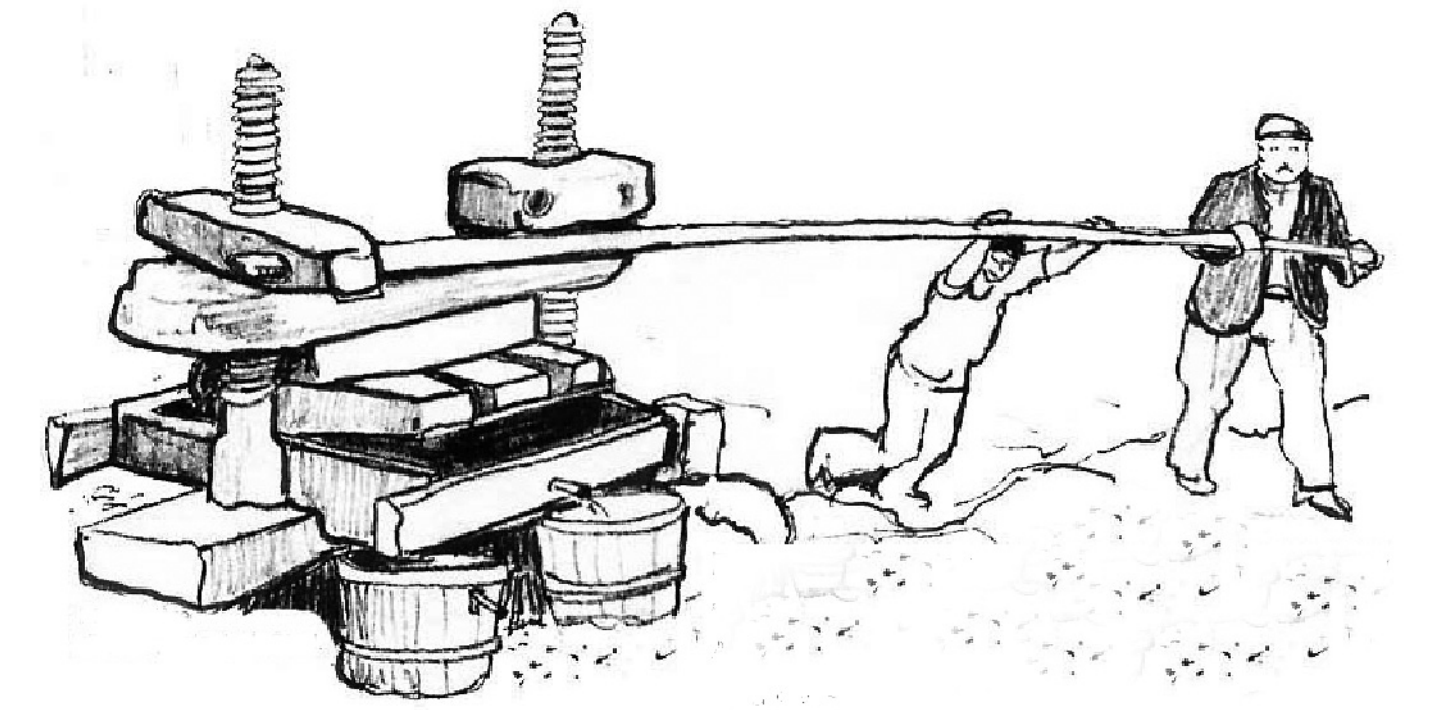

Pressoir entièrement en bois photographié en fonctionnement à Gluiras en 1935.- Dessin de Michel Rouvière d'après photo de Jean Oisel.

Éditorial

Chers amis,

" Colchiques dans les prés … ". Tourne la roue des saisons.
Avez-vous eu un bon été ? Question de rentrée classique. L'été n'est-il pas la grande saison des vacances, toute baignée de soleil, d'où il convient de revenir le teint hâlé.
L'année 2014 fut décevante à cet égard ; une météo boudeuse et capricieuse refusa trop souvent de suivre les prévisions des spécialistes, désignant ceux-ci à la vindicte publique. Un moindre mal pour eux, toutefois ; ne dit-on pas que jadis, en Angleterre ceux qui prédisaient le temps étaient passibles du bûcher !
L'été ne serait-il donc voué qu'aux baignades, au bronzage, aux randonnées et aux pique-niques ? Il est certes particulièrement favorable à ces occupations, qui peuvent être fort agréables, mais il permet aussi d'autres pratiques plaisantes, profitables, peu sensibles à la couleur du ciel, qui nous dégagent de l'engrenage du travail quotidien et des autres obligations. Il nous donne le temps d'un retour aux sources familiales, historiques, spirituelles …
La période de commémorations officielles où nous sommes entrés est une bonne occasion de nous intéresser au cadre de vie, aux réalisations et aux aspirations de nos aïeux, voire, plus loin encore, à l'existence des hommes qui, au fil des siècles et des millénaires, ont édifié le patrimoine dans lequel nous vivons.

Les articles du présent bulletin posent quelques jalons sur la longue route de ce voyage dans le temps. C'est, pour le passé lointain, la mission de protection et de valorisation des dolmens. C'est la présentation du nouveau livre " Saint-Montan, un voyage dans le temps ". C'est l'approche patrimoniale de la commune de Sanilhac et la découverte d'émouvants témoignages d'une vieille civilisation agraire. C'est aussi la visite du vieux village de Coux et l'évocation de son rôle lors du siège de Privas en 1629. C'est encore l'angoisse d'un homme poursuivi par un loup dans la burle, en montagne ardéchoise.

Notre bulletin veut être le reflet de notre patrimoine et je remercie les auteurs qui y contribuent. Nous souhaitons qu'il devienne aussi de plus en plus une œuvre commune, un instrument de dialogue entre nous. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos questions, confiez-nous une découverte intéressante, une anecdote vécue. Bien que nous ne manquions pas de matière pour remplir nos pages, nous recevrons avec intérêt vos propositions.

"… c'est la fin de l'été ". Je vous souhaite un très bel automne.

Le président
Pierre Court

Sommaire

p. 2 - Visite du vieux village de Coux
p. 4 - Le jeune homme et le loup
p. 5 - *Rendez-vous de la Sauvegarde :* Approche patrimoniale d'une commune : Sanilhac
p. 9 - Encart de la Sauvegarde
p. 10 - Mission de protection et de valorisation des dolmens de Beaulieu, Chandolas, Grospierres, Labeaume et Saint-Alban-Auriolles. Premier bilan
p. 11 - Chapelle Saint-André de Mitroys
p. 12 - Prochaine sortie
- Saint-Montan : un livre préfacé par la Société de Sauvegarde
- Nettoyer une sculpture en pierre : conseils d'un spécialiste.

Visite du vieux village de Coux

à l'occasion de l'assemblée générale 2014

Situé sur un éperon rocheux, dominant la rivière Ouvèze qui le contourne harmonieusement, niché au cœur de collines boisées, avec son clocher d'allure romane, Coux offre aux regards le profil d'un village toscan.

Coux, qui s'est appelé « Cous » jusqu'au XVIIIe siècle, se développe à partir du XIIe autour du prieuré Saint-Barthélemy dépendant de l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier. C'était alors un quartier de Lubilhac (ancien site gallo-romain) où se trouvait l'église paroissiale Saint-Martin dépendant du prieuré clunisien de Rompon. Les guerres de Religion, l'insécurité régnant dans les campagnes, causèrent la ruine de Lubilhac, les villageois venant chercher protection dans le village de Coux.

Un public attentif

Un village clos se développe alors, orienté nord-sud, autour de sa rue centrale, route du Pouzin à Privas jusqu'en 1830. L'entrée principale au nord-est est un passage voûté défendu par un corps de bâtiment au-dessous duquel passe le chemin venant du pont ; la partie de droite a la forme arrondie d'une tête de caponnière percée de meurtrières, construite sur le rocher, défendant le côté nord du chemin. Les fenêtres hautes qui dominent la clef de voûte servaient également pour défendre l'accès du village. Nous entrons dans la partie la plus ancienne. Les ruelles qui, de la rue centrale, donnent sur la campagne, sont étroites, voûtées et coudées pour ne pas être prises en enfilade. Les maisons, très hautes, s'imbriquent les unes dans les autres et forment autour du village une enceinte continue ; la lisière nord est protégée par un rempart naturel de rochers.

Malgré quelques aménagements ou constructions intempestives, les maisons qui se dressent de part et d'autre des calades ont gardé leur simplicité paysanne, d'autres révèlent une architecture plus recherchée : linteau en accolade, mitre de cheminée, fenêtre géminée reposant sur des colonnettes ouvragées, fenêtre à meneaux, sculptures et gravures, notamment des cœurs sur les linteaux et quelques blasons illisibles. Une calade a gardé son cachet et ses escaliers de galets de rivière, c'est la calade de l'échauguette, dénommée ainsi pour cette construction défensive visible sur une maison ancienne. Là débouche la calade du pont.

La construction du pont sur l'Ouvèze ne remonterait pas au-delà du XVIIe siècle. Ouvrage hardi d'une seule arche en arc de cercle, à l'origine à dos d'âne, modifié en 1745, il est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1932. Ce pont se distingue par son élégance et sa situation car il est alors le seul sur l'Ouvèze sur la route du Pouzin à Privas. Coux et son pont (même s'il est moins important en 1629), vont jouer un rôle important lors du siège de Privas par Louis XIII : Coux protégeait la rive droite de l'Ouvèze, alors qu'en face, Salières protégeait le pont, le sentier de la Jaubernie et la route du Pouzin ; une attaque surprise était impossible, il fallait d'abord prendre Salières, simple logis organisé en vue d'offrir une résistance suffisante à l'ennemi.

En 1629, Louis XIII vient assiéger Privas, ville importante huguenote, devenue place de sûreté depuis l'Édit de Nantes, défiant l'autorité royale et ne payant plus d'impôt. Avec le maréchal Schomberg, il mène ses troupes par la vallée de Chomérac alors que celles du duc de Montmorency remontent la vallée de l'Ouvèze. De nombreuses escarmouches ont lieu en cours de chemin. À Salières la troupe royale est attaquée, ralentie, mais elle triomphe rapidement. Les combats seront très violents pour prendre le pont de Coux fortement défendu, une brèche sera même percée dans les murs du village. Plus de 200 morts et de nombreux blessés. Un hôpital de campagne est installé dans une maison de Coux. Au deuxième assaut, le 17 mai 1629, les troupes protestantes fuient et la jonction des deux armées peut alors se faire. C'est alors que le marquis d'Uxelles est blessé à la veille d'être fait maréchal de France. Il meurt à l'hôpital de Coux où il avait été transporté.

L'église

Par la suite, la ville de Privas tombera sous les assauts de l'armée royale et sera rasée. De nombreux habitants périrent, d'autres avaient pu s'enfuir dans les bois et les

grottes de la Jaubernie qui servirent d'abris pendant longtemps.
Après ce retour dans l'histoire, continuant notre promenade nous arrivons sur la place de l'église qui n'a rien conservé des temps anciens, à part la maison qui

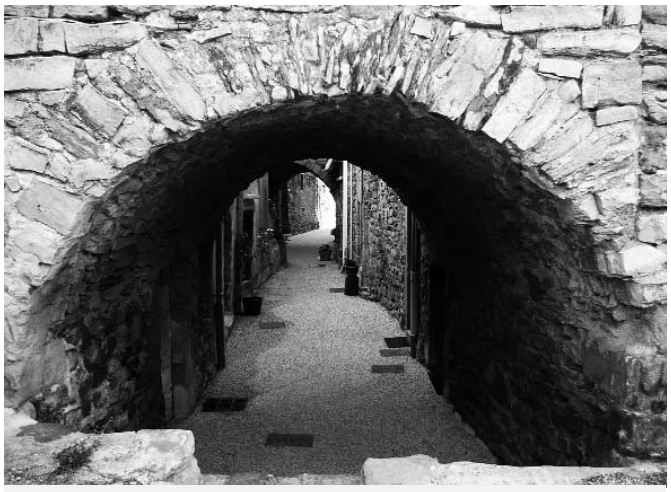

Une ruelle

servit d'hôpital en 1629. Sur le toit, une étonnante souche de cheminée de forme cylindrique en pierres taillées a perdu son chapeau. Elle correspond à une très belle cheminée circulaire qui devait desservir plusieurs salles, mais elle a été coupée en deux lors de la restauration de cette maison. Côté ouest, cette même maison présente une très belle fenêtre géminée trilobée avec ses arcs brisés reposant sur des colonnettes ouvragées. Au rez-de-chaussée, nous remarquons un imposant linteau au centre duquel est gravée une croix. Est-ce la chapelle Saint-Barthélemy du prieuré ? Nous ne pouvons l'affirmer.
L'église que nous découvrons, d'une architecture sobre, est bien intégrée dans le village ; son clocher avec ses ouvertures de style roman s'inscrit remarquablement dans le profil du village. Elle aurait été construite sur l'emplacement d'un ancien four à pain ou de la salle d'une confrérie, rien n'est avéré. Mais là, un peu d'histoire s'impose.
Comme dans toute la région, à partir de 1560, la religion réformée est majoritaire. En 1563, Nicolas de Vesc, vicaire général de l'évêché de Viviers, constatera que les églises de Coux et de Lubilhac sont ruinées, qu'il n'y a plus de culte catholique et que les habitants sont devenus protestants. Le culte catholique ne sera rétabli que bien après le siège de Privas et les exactions qui suivirent.
C'est le curé Jean Blanc qui, à partir de 1664, commencera, avec l'aide financière des États du Vivarais, la construction de l'église, modeste, d'une seule nef sans sacristie ni chapelle. Vers 1685 elle deviendra l'église paroissiale Notre Dame de Coux. Un cimetière la jouxte, mais seulement pour les catholiques, les protestants, qui résistent encore, doivent enterrer leurs morts dans leurs propriétés. L'église de Lubilhac qui avait été rouverte au culte catholique en 1635 est alors abandonnée et louée comme écurie et grenier à foin par le prieuré de Rompon.
De 1820 à 1861, l'abbé Combe donnera au bâtiment une stature d'église paroissiale : il fera construire d'abord une tribune intérieure, puis une première chapelle et, en 1844, une seconde chapelle. La voûte du chœur sera rehaussée de trois mètres afin d'éclairer l'église par des vitraux. Un autel en marbre est réalisé et le clocher construit, coiffé d'une flèche, aujourd'hui disparue. Parmi le mobilier, nous remarquons une statue en bois doré de sainte Philomène portant la palme du martyre, du XIXe siècle, inscrite à titre d'objet à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, ainsi qu'un tableau représentant saint Jean-François Régis prêchant une mission, du XVIIIe siècle. Une croix de procession du XIXe siècle, l'autel en bois doré du XVIIe de la chapelle du Sacré-Cœur et celui en bois polychrome de la chapelle de la Sainte Vierge sont également inscrits. Le tableau du couronnement de la Vierge peint par Bazin Aîné au XIXe siècle a été restauré en 2013 par Catherine Arto, peintre restauratrice, grâce à un partenariat financier entre l'Association d'Éducation Populaire, Marc de la Charrière, la municipalité de Coux et la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche. Ce tableau a retrouvé sa place initiale dans le chœur.
Le cimetière sera aménagé au pied de la colline des Grads à l'est. La place a été réaménagée récemment et l'église sera restaurée prochainement.
Continuant notre promenade, nous voici devant la porte centrale qui était la sortie sud du village primitif. Là aussi des moyens défensifs peuvent être observés : passage voûté et une tour de surveillance. Le village s'étendra vers le sud de part et d'autre de la rue principale, nommée « Grand Rue », dont on remarque l'étroitesse, ainsi que des ruelles, encore plus étroites et souvent voûtées réparties de part et d'autre.
Quelques détails architecturaux sont à remarquer sur notre parcours :
- sur l'arc d'une porte, ce cœur renversé avec une date 1744 et les initiales D et M : date du mariage de Marguerite Montusclat avec Jean Durand (cousin de Marie Durand, l'acte de mariage a été retrouvé aux Archives départementales) ;
- la date 1600 gravée sur la clef de l'arc d'une porte ;
- une fenêtre avec un encadrement en ogive très élégant et une autre trilobée et moulurée du plus bel effet très bien conservée et mise en valeur ;

- des anciennes échoppes dont une mise en valeur sur la Placette ;
- portes avec accolade, fenêtre à meneaux ;
- sur la gauche, une ruelle en contre-bas débute par une voûte avec un vieux portail surmonté d'un cœur.

Parmi tous ces vestiges, une pierre est particulièrement émouvante : un linteau en grès a gardé les marques faites chaque jour pour aiguiser un couteau, un outil, par les hommes qui vivaient là. Des gens simples, des travailleurs agricoles. Derrière toutes ces pierres simples ou élaborées, c'est l'homme qu'on retrouve, c'était notre aïeul...
À l'extrémité sud du village, nous découvrons un vénérable mûrier qui aurait plus de 400 ans. En effet, il aurait été planté sous le règne d'Henri IV et de son ministre Sully qui voulait développer l'élevage des vers à soie.

Marques de couteaux sur un linteau en grès

Notre promenade se termine devant ce « bacha », bassin creusé dans le grès recueillant l'eau d'une source, surmonté d'une pierre taillée en forme d'éventail ou de coquille Saint-Jacques. Ce petit monument, daté de 1911, ne devait pas servir qu'aux animaux... Aujourd'hui, c'est un porte-bonheur pour les jeunes mariés qui, après la cérémonie, doivent venir « jourter » le bacha (donner un coup de tête sur la pierre au-dessus de l'arrivée de l'eau) pour consolider leur union.

On dit qu'en France tout finit par des chansons, ce n'est peut-être pas très académique dans une revue aussi sérieuse, mais je ne peux terminer cette visite sans évoquer la mémoire du Dr Chaussinand de Saint-Dizier qui, passant des vacances à Coux, recueille, sous le Second Empire, les chants du village. Il découvre ainsi la chanson originelle dont s'était inspiré le poète Frédéric Mistral pour composer l'air de Magali, chanson qu'il aurait recueillie auprès d'un laboureur de son père à Maillanne. C'est M. A. Perruche qui relate cette information en juillet 1943 en précisant, je le cite : « Jusqu'à preuve du contraire, Coux serait donc le berceau de l'air de *Magali*. Paroles et musique originaires de Coux ont été publiées en 1906 par Louis Lambert dans son ouvrage sur les chants et chansons du Languedoc, avec le concours de la Société pour l'étude des langues romanes ».
C'est avec ce petit clin d'œil que se termine notre visite.

Janine Jail
Membre du bureau de l'association Arts et Mémoires

L'auteur tient à remercier tout particulièrement Mmes Ginette Fernandez, Bruna Vidal et Henriette Sartre qui ont, avec elle-même, participé à la conduite de cette visite.

Le jeune homme et le loup

Au début du siècle dernier, en plein hiver, à Lanarce, sur le plateau ardéchois, Étienne Belin, jeune homme de vingt ans, doit partir à la recherche d'un médecin pour sa maman très malade.
Bravant le mauvais temps, il s'élance à travers la campagne déserte et couverte de neige, alors que souffle la burle qui efface tous les repères. Au bout de quelque temps, il perçoit la présence d'un loup rôdant non loin de lui. Il force l'allure, autant que le permet la couche de neige où ses pas s'enfoncent de plus en plus profondément. Il va droit devant lui, haletant, le souffle court, tentant de maîtriser sa peur. Surtout rester debout, ne pas tomber, ne pas se mettre en position de faiblesse devant le loup. Et trouver au plus tôt un refuge, du secours.
Les pensées se bousculent dans sa tête, tandis que le loup, insensiblement, se rapproche. Étienne, seul au milieu de nulle part, se met à prier et place sa confiance dans sa bonne étoile.

Soudain, il s'aperçoit qu'il est sur le toit d'une maison où une énorme congère de neige, formée par la burle, a porté ses pas. Reprenant espoir, il se met aussitôt à crier à pleins poumons pour alerter les habitants de la maison. Le propriétaire sort de chez lui, aide son visiteur imprévu à descendre et lui offre l'abri tant attendu. Ensuite, saisissant son fusil, il abat le loup.
Quel soulagement ! À la tension et à l'angoisse succèdent bien vite pleurs d'émotion et de joie et chaleureuses étreintes.
Voilà la véridique aventure vécue il y a un siècle par un jeune homme du rude plateau ardéchois.
L'autre protagoniste, le loup, maintenant empaillé, a élu domicile dans la maison de Janine, la propre fille d'Étienne, qui en raconte volontiers l'histoire. Il ne fait plus peur aux enfants.

D'après Janine Berdaguer
(de Beaumont)

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

Approche patrimoniale d'une commune : Sanilhac (12 juin 2014)

La journée du 12 juin pouvait évoquer les titres de certains ouvrages du Docteur Fancus proposant un « voyage à pied, à bateau, en voiture et à cheval ». Ne souhaitant pas rivaliser avec celui qui reste l'historien par excellence de l'Ardèche, nous nous sommes contentés de mettre à profit une matinée en voiture et un après-midi à pied. Le rassemblement vers 10 heures se fit auprès de l'ancien moulinage Cellier, devenu le domaine de l'Eau Vive, hôtel-restaurant au quartier du Roubreau, à Largentière. Le trajet en voiture nous conduisit jusqu'au chef-lieu de Sanilhac, mais chacun, au long du parcours, était susceptible de disposer d'une carte dessinant l'itinéraire emprunté et de bénéficier de commentaires écrits sur des lieux suscitant un intérêt. L'essentiel du projet était, en parcourant une commune, de porter attention aux témoignages parfois humbles mais significatifs d'une économie rurale ancienne. Ainsi défilèrent, à une allure raisonnable, des hameaux, des monuments isolés, des espaces paysagers, donnant l'occasion de quelques informations : les moulins et moulinages accédant à un nouveau destin, la confluence de la Ligne et du Roubreau créant une croisée de communication, l'histoire abrégée de la commune de Montréal et de ses châteaux, les étendues sévèrement dépouillées de pins, les rochers altérés de Peyrepouride, la sculpture démoniaque qui veut conter la légende de la tour de Brison, l'entrée sur la commune de Sanilhac dont le nom rappellerait le domaine du gaulois romanisé Senilios, la vision enchanteresse du hameau du Fayet, la halte auprès d'un premier fouloir rupestre (*cf.* note 1 : Fouloir et pressoir), l'approche de Rochepierre présentant ses fours à pain et ses fontaines joliment bâtis, aussi ses aménagements pour un tourisme diffus, une autre station auprès d'un plioir rupestre que la langue occitane nomme *pléjador* et prononce « plédjadou » (*cf.* note 2 : Plioir), toujours plus loin sur les routes humbles et sinueuses l'apparition de la demeure somptueuse du château de Versas et de son colombier, une salutation hâtive à l'ancienne école de Plan-la-Tour et à la maison du maréchal-ferrant, une pensée à l'égard de Léo Ferré qui chercha un hébergement discret à Cubagnac, un arrêt obligé devant le monument des fusillés (*cf.* note 3 : monument des fusillés), la découverte au pas du géologue et de l'archéologue du site des Baumasses (*cf.* note 4 : les Baumasses), enfin, bifurquant à la hauteur de la Chapelette, l'arrêt définitif des voitures au village de Sanilhac.

Le repas dans la salle polyvalente de Sanilhac

Après le repas dans la salle polyvalente qui témoignait de l'accueil de la municipalité représentée parmi nous par Mme Marie-Hélène Balazuc, a été organisée la visite des édifices ecclésiaux qui se sont superposés au même lieu (*cf.* note 5 : Église). Puis la marche pédestre a emprunté d'anciennes calades, remplacées parfois par des chemins goudronnés et des chemins de terre qui allaient déboucher sur le domaine de l'Eau Vive, notre point de départ. Le trajet de 3 km nous a permis de saluer de loin la maison seigneuriale du Haut-Laval, de traverser le hameau du Fez, surtout d'accoster sportivement, à Féreyre, le rocher gravé nommant l'implacable phylloxéra (*cf.* note 6 : Adrien Vaschalde) et d'approcher sans difficulté cinq autres fouloirs rupestres (*cf.* note 1 : Fouloir et pressoir). En résumé, une promenade placée sous le signe du vernaculaire mais désignant aussi les aspects variés d'une commune.

Château de Versas

Four à pain à Rochepierre

NOTES

1- Fouloir et pressoir

Le circuit effectué sur les hauteurs de Largentière et sur la commune de Sanilhac a permis aux participants d'observer dans des bancs de rocher en place des bassins et des traces de taille. À partir de l'observation et des recherches effectuées on peut définir une typologie : ouvrages rupestres à fonctions agricoles. Pour la plupart ils sont incomplets, les parties en bois ayant disparu.

À partir des convergences techniques et des pratiques connues par ailleurs dans des pays divers, des fonctions liées à la viticulture sont à prendre en compte.

Les différents bassins sont taillés dans le grès sur l'ensemble des sites visités, c'est d'ailleurs une remarque générale dans la région. Le premier observé est à proximité du hameau du Fayet.

Maies à Féreyres et aux Baumasses. Remarquer l'inclinaison de la première.

Il s'agit d'un bassin de faible profondeur, ce qui est habituel et permet d'office d'éliminer une fonction possible de cuve à vinifier. Par contre, la fonction de maie de fouloir est probable.

La majorité des maies inventoriées dans la région sont de formes similaires et pour la majorité de faibles profondeurs. Ces maies sont parfois fort inclinées de manière à conduire le liquide vers un bec verseur. Sur le fond de la première maie observée, à proximité du hameau du Fayet, on note la présence d'une marelle gravée (quand j'étais enfant c'était le jeu de « teyre », il s'agit là d'un motif universel !).

La maie peut servir de fouloir, avec foulage des raisins avec les pieds, cette pratique était encore en usage vers 1945, mais le foulage se faisait directement dans une cuve verticale ; à la même époque pour les petites quantités, on écrasait les raisins dans une « cornue » ou « comporte » avec des pilons de bois : les « pestels ». Provenant de l'antiquité et du Moyen-Âge, de nombreuses représentations permettent de s'y référer. Une gravure médiévale nous donne une preuve de double fonction possible dans une seule maie, on y voit deux vignerons foulant avec les pieds et activant un pressoir à vis. D'autre part, dans une maie de pierre il est possible de poser un pressoir de bois, ces pressoirs sont soit à vis simple ou double, nous prendrons comme preuve celui que j'ai photographié en Grèce et celui sur une photo, en Turquie, dans la revue « Ça m'intéresse ». Pour affirmer ces pratiques en Ardèche, une photo prise à Gluiras en 1935. Autre pratique, ces pressoirs à vis connus depuis l'Antiquité sont démontables et peuvent être déplacés d'une maie à l'autre. On peut les rapprocher de pressoirs modernes à roues qui servaient à plusieurs vignerons.

Marelle gravée dans une maie

Un autre type de pressoir a été inventorié, de type antique, dit de Caton, des traces d'encastrements contigus à une maie à Lachapelle-sous-Aubenas et d'autres aux Baumasses à Sanilhac, nous permettent d'avancer cette typologie. Nous avons des informations qui prouvent l'expansion de ce type dès l'Antiquité. Concernant l'Ardèche, reste à prouver la présence de pressoirs dans les sites où l'on a trouvé des contrepoids dits de pressoirs ou pierres quadrilobées.

Si l'on considère l'usage de maie et d'autres parties en bois périssable, la seule présence de contrepoids de pierre s'explique.

2- Plioir

En prolongeant le circuit, après le hameau de Rochepierre, une halte à Fontaines nous permet d'admirer, outre une croix, une aire dallée naturelle et un bloc de pierre vertical qui porte une entaille, à première vue énigmatique, mais qui correspond à une fonction qui consistait à donner la forme aux cercles en bois destinés aux tonneaux : il s'agit, localement des *pléjador* de *pléja* : plier, prononcer : « plédjadou ». Pour faire ces cercles étaient utilisés principalement les rejets de châtaignier ou de micocoulier en zone calcaire.

Suite à ses prospections dans l'Ardèche méridionale, Roger

Meucci a dénombré sur 15 communes 30 plioirs, dont 6 sur la seule commune de Payzac.

Pléjador

L'utilisation d'éléments lithiques de formes similaires est courante dans les pratiques traditionnelles. C'est le cas de pieux pour la vigne, les pierres limites et autres bornes.
Il s'agit bien là d'ouvrages simples, solides qui témoignent de pratiques rurales basées sur la fonction et l'économie de moyens, une constante dans le cadre de l'archéologie agraire.
On ne peut qu'encourager à respecter et à protéger tous ces ouvrages, tout en éliminant les interprétations fantaisistes.
Nous avions entrepris ces inventaires en commun avec Roger Meucci, il est juste de rappeler le souvenir de ce naturaliste remarquable.

Dessin Roger Meucci

Bibliographie limitée

- Rouvière (Michel), « Archéologie agraire, premières recherches à Vinezac », *Archéologia*, n°109, 8, 1977.
- Meucci (Roger), « Fouloirs et pressoirs rupestres », *Ardèche archéologie*, n°12, 1995.
- « Plioirs lithiques », *Ardèche archéologie*, n°12,1995.
- Rouvière (Michel), « Archéologie agraire : mythes et réalités », *Ardèche archéologie*, n°24, 2007.
- « Bassins et ouvrages rupestres en Ardèche, les maies de fouloirs et pressoirs en Ardèche méridionale », *Société géologique de l'Ardèche*, bulletin n°6 déc.2012.
- (suite de l'étude) « contrepoids, plioirs, moulins domestiques », *ibid.* bulletin, n°7, 2014.

Note sur la « marelle » : comme celle gravée dans le fond de la maie au Fayet, à Sanilhac, « Petite marelle » ou « marelle simple ».
Au XIIIe siècle, « merelle » ou « tremerel », à deux ou trois joueurs.
Marelle présente sur le toit du temple de Kuma, à Thèbes, 1400 ans avant J.C.
Dans la vallée des Merveilles, et en Haute-Maurienne parmi une multitude de gravures, plus de 100 représentent une marelle ! Dans les rochers de Fontainebleau, 106 !
Dans le monde on connait plus de 40 noms pour les désigner !

3- Monument des fusillés

Dix noms s'inscrivent sur le monument qui fait mémoire des représailles nazies cherchant à juguler les mouvements de Résistance. Parmi ces noms, celui d'une femme, Albertine Maurin, brodeuse-modiste à Bourg-Saint-Andéol, qui effectuait des liaisons au profit de réseaux clandestins. Ils ont été assassinés au lieu même, le 21 avril 1944, en fin de matinée. Le dimanche précédent, exactement le 16 avril, des soldats allemands et des miliciens avaient cherché à assaillir un groupe de résistants de l'Armée secrète installés au château Renaissance de Brison, mais ces derniers avaient précautionneusement évacué ces lieux ; ils surprirent un détachement des Francs-tireurs et partisans français, installés la veille, mais qui sut s'extraire de l'encerclement programmé et qui forma aussitôt le dessein d'une embuscade. La troupe allemande, repartant avec un prisonnier, cultivateur propriétaire du château, fut attaquée et perdit cinq hommes. La riposte fut rapidement organisée : le vendredi suivant, dix otages emprisonnés à Viviers et à Bourg-Saint-Andéol étaient rassemblés, conduits à Sanilhac et exécutés. Cette tragédie, amplifiée par les incendies de maisons et les menaces de mort sur la population locale, a extrêmement marqué la mémoire villageoise. Sylvain Villard rapporte ces évènements avec détails dans son ouvrage paru en 2013 : « En Ardèche sous l'Occupation », livre 2, p. 55- 96.

4- Les Baumasses

Le nom occitan avec son suffixe augmentatif dit l'étonnement que le lieu provoque : grottes monumentales, du moins impressionnantes. Le site a reçu d'autres noms, localement celui de Baumes des Fachineyres, fées maléfiques, ou celui de Temple du Soleil donné par Jean de Laurencie, prospecteur infatigable de sites qu'il suppose celtiques. Le lieu, en effet, est insolite et peut interroger les géologues et les historiens attentifs aux modes d'habitat et aux monuments révélateurs d'une économie rurale. Le lieu est formé d'un ample plateau gréseux d'où émergent des protubérances étranges mettant l'esprit en goguette et qui s'achève par un abrupt dessinant un large fer à cheval. En fréquentant le bas de la falaise, trois grottes se découvrent, d'ampleur différente, toutes aménagées. Des ouvertures de défense, des trous de boulin, des feuillures, des évidements pour le rangement rappellent des longs temps de résidence. Et, à proximité, se remarquent un pressoir rupestre, également un fouloir rupestre ou du moins un lieu aménagé pour le stockage et d'autres rochers creusés pour servir de réceptacles de liquides. Roger Meucci avait remarqué aussi un ensemble de trous sur une surface tabulaire pouvant suggérer

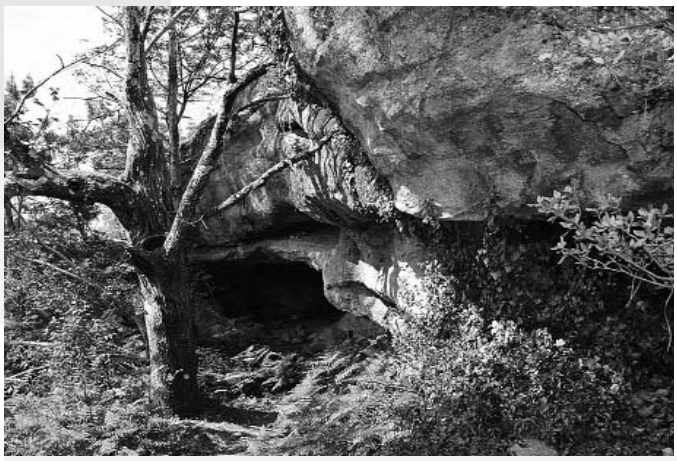

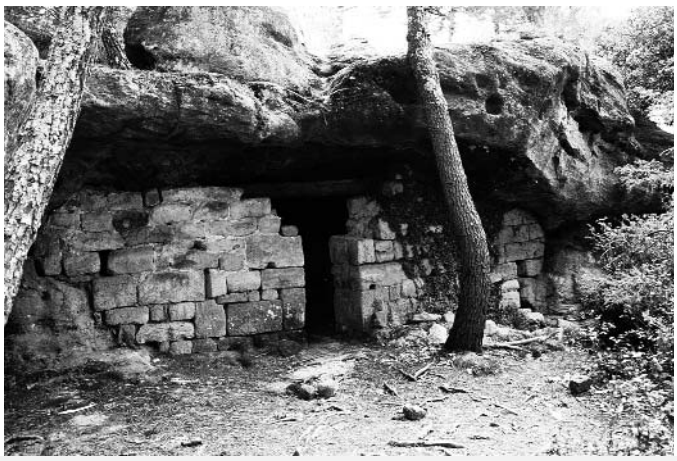

Les Baumasses

l'installation d'un bâti en bois. Tout invite, ici, à des recherches patientes et tout suscite aussi l'effervescence de l'imagination.

5- Église

Il faudrait dire : les églises, car trois édifices se sont succédé sur le même emplacement. Au Moyen-Âge, deux lieux de culte existaient sur l'étendue de Sanilhac : celui de Saint-Pierre de Malet dans la vallée de la Beaume, à mi-pente sous le château de Brison, et, à l'est, sur des déclivités moins fortes, celui de Saint-Bardulphe, dont le vocable en occitan est Saint-Bardoux et en langue populaire Saint-Bourdon. Cette église-ci, primitive, se découvre amoindrie, car elle n'a conservé qu'une partie de ses murs goutterots avec des arcades en plein cintre décorant et confortant les surfaces murales ; tout reste étroit, trapu, sans grande élévation, mais un fragment d'imposte demeure, formé d'un bandeau simple encadré de moulures toriques, telles qu'on peut en voir dans des cryptes du centre de la France pour former des cartouches. Cette première église va recevoir sur ses voûtes une construction des XIIe-XIIIe siècles. Il est possible encore de voir le mur sud de cette deuxième église dont on a conservé les élégants voussoirs de la porte romane enveloppés d'une archivolte. C'est cette église, désormais officiellement église de Sanilhac, qui est visitée en 1501 par Jean Bertrand, mandaté par le curé de Largentière ; il dénombre cinq autels dont l'un dédié à saint Bardulphe. Les guerres religieuses vont ruiner l'édifice en 1565. Il sera reconstruit vers 1625, surélevé sur les ruines accumulées, mais toujours en disposant le chœur sur l'église originelle. Ce troisième édifice voué au culte catholique souffrira lors de la période révolutionnaire, puis sera agrandi en 1824 pour former le transept et le chœur actuels et pour y adjoindre une sacristie. L'église de Sanilhac recevra encore, au XIXe et début XXe siècle, une façade embellie, une tribune, un clocher avec sa flèche. Elle est gardienne d'un lieu choisi, il y a dix siècles, pour célébrer l'espérance chrétienne. (*cf.* le plan des trois constructions réalisé par J. Pical).

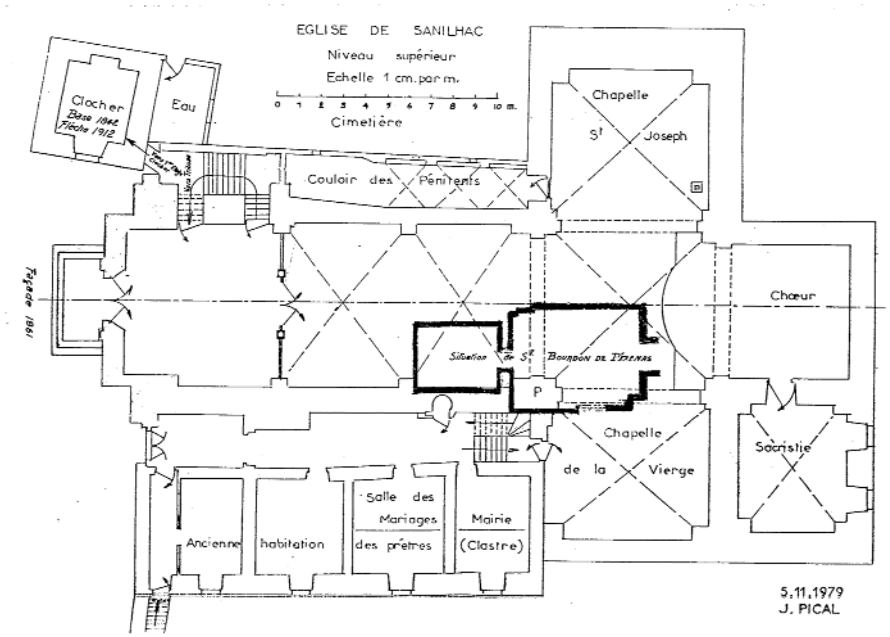

6- Adrien Vaschalde

Adrien Vaschalde a gravé ses initiales et l'intégralité de son nom sur le pan d'une paroi de grès protégée par un auvent naturel. Trois mentions chronologiques, de 10 ans en 10 ans, confèrent à ce lieu le caractère d'un refuge, voire d'un ermitage, là où la roche accueille les confidences. L'auteur, Jean Adrien Vaschalde, est né en 1839 au Bas-Laval. Sa signature sur les registres paroissiaux est toujours assurée et élude le prénom de Jean. Brièvement, mentionnons son mariage en 1880, la naissance de deux filles, Adrienne Marie morte à un an, et Marie Adrienne qui ne laissera pas de descendance. Lui-même décède en 1913. Comme la plupart des habitants de Sanilhac, il est cultivateur et éleveur. Son travail a de multiples facettes : il est berger, viticulteur, éducateur de vers à soie, arboriculteur disposant surtout de châtaigniers. Le rocher qui portera son témoignage s'inclut sur une surface de 7 000 mètres carrés dont il est propriétaire. À 26 ans, il grave, comme des écoliers pouvaient le faire sur un coin de leur cahier de classe : 1865 J M J. La mention de Jésus, Marie, Joseph est sommée par une croix latine ancrée dans un socle. Plus tard, ses initiales apparaissent au bas de la falaise : A. Vde 1875. Enfin un ample texte va recouvrir plus de la moitié de ce tableau mural : « de 1875 à 1885 destruction totale

de nos vignes par le philoxaera. on plante des ceps américains. Adr. Vaschalde. 1885. » La signature est soulignée par un double trait qui se déploie largement. L'intimité de l'espace, les signes d'une fréquentation coutumière, la mention d'un désastre viticole alors que l'on sait qu'en la même période les châtaigniers sont victimes de l'encre, que les vers à soie sont atteints par la pébrine, que les porcs sont décimés par une fièvre maligne, tout donne de la gravité à ce lieu qui témoigne du désarroi de l'agriculteur cévenol. Et pourtant le message s'achève par un cri d'espoir, clamant que le malheur aura une fin : des plants étrangers résistent au phylloxéra. Au cœur de la tourmente, la confiance du paysan tient aussi ferme que le minéral qu'il burine.

Texte gravé par Adrien Vaschalde

À 50 mètres environ de ce mémorial, l'inattendu est là encore : une maison, totalement isolée, est plantée au flanc de la colline, trouvant une assise sur le roc et présentant des murs et une voûte savamment construits en pierres de taille. Aux abords, il y a un abri pour les animaux, il y a un vaste bassin soigneusement ciselé pour recueillir l'eau et la restituer, il y a des faysses établies alentour. Ce qui déconcerte encore ce sont les noms et les dates placées sur les linteaux de deux portes : 1685 . FRANCOIS . ANDRÉ . ME . FIT. BASTIR et . FRANCOI? . ANDRE . (sur une ligne inférieure) . 1685 . Dates et noms interrogent. On ne peut s'empêcher de se rappeler que Sanilhac fut au XVIe siècle un village protestant sous l'autorité de trois lignées seigneuriales protestantes. Est-ce qu'une famille André, qui marqua son lien avec la communauté réformée jusqu'au XIXe siècle, ne chercha-t-elle pas à disposer d'une habitation, volontairement à l'écart, pour organiser d'éventuels rassemblements clandestins, alors que Louis XIV, en 1685, interdisait désormais toute réunion publique de membres de la R.P.R., la Religion Prétendument Réformée. Mais une enquête généalogique déroute. Celle-ci connaît un François André, vivant à cette époque avec des alliances notariales et chef de famille nombreuse : marié peu avant 1653 et décédé après 1698, il est le père de six enfants dont le dernier, baptisé le 25 décembre 1663, reçoit le prénom de Noël. Noël André deviendra prêtre en 1688, recevra le surnom de Blachère en souvenir de la branche paternelle attachée au mas de Blachère, et laissera à Saint-Andéol-de-Fourchades, dont il fut curé de 1695 à 1741, un renom de sainteté qui perdure ; il est possible encore, en effet, dans le sous-sol du presbytère, de boire ou de se laver les yeux à la source du curé Noël André Blachère qui savait reconnaître les vertus des plantes et des eaux. Ainsi des inscriptions sur une bâtisse égarée dans le fouillis des rochers et des arbres deviennent des questions qui n'obtiennent pas d'emblée des réponses certaines ; elles invitent sûrement à un défrichement d'archives plus long et plus patient que celui qui a été effectué, pourtant exigeant, pour rendre accessibles des fouloirs et des messages gravés hors des taillis et des ronciers.

Père Bernard NOUGIER
Michel ROUVIÈRE *pour les notes 1 et 2*

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche (reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.
L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil général ou sur fonds propres suivant les cas.
Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue : « Patrimoine d'Ardèche » et **son site Internet** *www.patrimoine-ardeche.com* sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, service culturel du Conseil général, DRAC, STAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : 18 place Louis Rioufol 07240 Vernoux-en-Vivarais - Courriel : contact@patrimoine-ardeche.com
Tél. 04 75 04 62 76 (ligne du président Pierre Court)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :
- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin
- adresse de courriel et N° de téléphone
- un chèque du montant de la cotisation : 25€ pour une personne seule, 30€ pour un couple ou une collectivité.

Mission de protection et de valorisation des dolmens de Beaulieu, Chandolas, Grospierres, Labeaume et Saint-Alban-Auriolles

Premier bilan

Avec 830 monuments, l'Ardèche est le département où l'on recense le plus grand nombre de dolmens. Cette densité exceptionnelle est inégalée en Europe.

Leur recensement a été effectué depuis plus de trente ans par la commission « Inventaire des dolmens » de la Fédération ardéchoise de la recherche préhistorique et archéologique (FARPA), initiée en 1985 par Maurice Laforgue.

Des associations telles que la Société de sauvegarde de Grospierres ou Dolmens et patrimoine de Labeaume, des particuliers, des scientifiques, mais aussi des élus œuvrent à la protection des dolmens contre les pillages et la destruction. Cependant, les actions, menées principalement par des bénévoles, restent souvent ponctuelles et à petite échelle.

Depuis plusieurs années a débuté la réalisation de la Caverne du Pont d'Arc. Cette vaste entreprise s'accompagne du grand projet Grotte Chauvet-Pont d'Arc qui a pour ambition de valoriser l'ensemble du patrimoine autour de la grotte Chauvet et de faire en sorte que l'Ardèche devienne une destination culturelle à part entière. La restauration et la valorisation de la nécropole des Géandes à Bourg-Saint-Andéol s'inscrit pleinement dans ce volet territorial. C'est dans ce cadre et avec la volonté de protéger et valoriser le patrimoine dolménique que les élus des communes de Beaulieu, Chandolas, Grospierres, Labeaume, Saint-Alban-Auriolles et Orgnac-l'Aven, ainsi que le Conseil général de l'Ardèche, le Conseil régional Rhône-Alpes et le ministère de la Culture et de la Communication se mobilisent autour d'un projet commun de valorisation des dolmens, mais aussi du patrimoine environnant et viennent de signer une convention de partenariat intitulée « Dolmens en Ardèche ».

Conseil général de l'Ardèche dans l'avancée du projet. Cette mission consiste en un suivi de l'état des dolmens et des actions de consolidation et de stabilisation des monuments, à envisager avec le Service régional de l'archéologie, ainsi que la création de sentiers de découverte autour des dolmens, avec des thématiques variées (l'environnement naturel, l'architecture vernaculaire par exemple - fig. 1). Si certaines des thématiques intéressent plus particulièrement des communes, d'autres se veulent fédératrices. L'ouverture à différents publics, le rapprochement avec des producteurs locaux et des partenariats culturels sont autant d'axes de travail en cours de réflexion. Cette mission est effectuée en lien avec les acteurs locaux sensibles à la protection de leur patrimoine (associations, particuliers, scientifiques, élus, propriétaires privés).

Des réunions fréquentes du comité technique de suivi composé d'élus, de membres d'associations, de représentants de l'État et des Conseils général et régional, et par la Cité de la Préhistoire, permettent de faire le point sur l'avancée de la mission et de définir les orientations prochaines à suivre.

Un comité de pilotage (élus, représentants de l'État, du Conseil général et du Conseil régional, Cité de la Préhistoire) valide le travail effectué. La fin de l'année 2013 a été consacrée à l'inventaire des différents patrimoines (dolmens, architecture vernaculaire, structures culturelles), et à un premier recensement des structures d'hébergement et de restauration et des petits producteurs présents sur le territoire des communes concernées par le projet de valorisation. Ces inventaires ont pour but de cibler les thématiques communes ou différentes pour chaque municipalité afin de déterminer un positionnement intelligent des sentiers de découverte.

Exemples de dolmens dans des environnements différents :
à gauche, dolmen de Fontméjannes à Saint-Alban-Auriolles ; à droite, dolmen du Ranc de Figères à Labeaume.

Depuis le 15 juillet 2013, nous avons en charge cette mission de protection et de valorisation et ce jusqu'à fin 2015. Nous sommes basés à la Cité de la Préhistoire d'Orgnac, sous la direction de Patricia Guillermin, conservatrice. La Cité de la Préhistoire assure également la liaison permanente avec les services de l'État ainsi qu'avec la direction de la Culture du

En début 2014, le tracé des sentiers s'est donc précisé. Les dolmens envisagés le long des parcours ont été validés par le Service régional de l'archéologie. Quelques travaux légers devront être entrepris (débroussaillage, consolidation de la chambre) afin d'assurer une sécurité maximale aux visiteurs mais aussi du monument lui-même.

Actuellement, un à deux itinéraires sont en cours de réflexion pour chaque commune. Toutefois, les monuments étant situés sur des terrains privés, il convient de passer une convention de passage avec leur propriétaire, autorisant ainsi la traversée de leurs terres par les visiteurs, mais aussi l'entretien des sentiers et des monuments puisqu'ils bénéficieront d'une signalétique directionnelle et d'interprétation. Les contenus de cette convention sont en cours de rédaction avec l'ensemble des partenaires liés à ce projet.
2014 sera surtout marquée par le choix d'un cabinet d'études afin de déterminer au mieux le fonctionnement de ces sentiers. Il aura pour mission, d'une durée de six mois, d'étudier la faisabilité de ces itinéraires, de proposer des scénarii de développement sur cinq ans, d'établir les budgets et un planning de réalisation pour les éventuels travaux à envisager afin de mettre en fonction ces sentiers. Le cabinet d'étude sera également une aide à maîtrise d'ouvrage pour recruter les entreprises qui auront en charge la mise en place des signalétiques directionnelles et d'interprétation.

Le volet protection des dolmens va aussi être mis en œuvre. Un peu en retrait du fait de la mise en place du programme de valorisation, ce volet consistera en la rédaction d'un protocole de protection des monuments sous la forme d'un cahier des charges dans lequel seront établis un inventaire des monuments sensibles (risques d'effondrement essentiellement), les types de travaux à envisager pour chacun d'eux, la programmation de ces travaux et les personnes qui interviendront.
Ce cahier des charges sera élaboré avec le Service régional de l'archéologie, les associations locales du patrimoine et les communes concernées.
La Cité de la Préhistoire propose tout au long de l'année une visite de son espace muséal et de ses réserves afin que les municipalités engagées dans le projet (mais aussi celles qui le désirent par ailleurs) découvrent le patrimoine mégalithique à travers l'exposition permanente de vestiges archéologiques provenant des dolmens de la région.

Sonia STOCCHETTI
chargée de mission à la Cité de la Préhistoire d'Orgnac

Église Saint-André-de-Mitroys à Saint-Montan

L'église Saint-André-de-Mitroys est un joli et intéressant petit monument d'époque romane qui se situe près de la route D262 entre la D86 et le village de Saint-Montan.
Son origine est fort ancienne puisque, selon la *charta vetus,* c'est vers l'an 600 que l'évêque saint Firmin, avec l'accord de son épouse Aula, fit don à son église de Viviers d'un domaine du nom de *Meteratis*, avec une église dédiée à saint André.

Intervention de la Sauvegarde
Dès 1956, la toute jeune Société de Sauvegarde jugeait que cet édifice devait être inscrit parmi les monuments dont la restauration était urgente. Mais les années passèrent et nous lisons, dans le compte rendu de la sortie-conférence du 26 avril 1970 que « l'édifice présente malheureusement des lésions et des désordres dans le gros œuvre risquant, à brève échéance, de compromettre définitivement sa solidité. [...]
En raison de cette instabilité, on dût renoncer à pénétrer dans l'édifice et se contenter d'apprécier, depuis la porte d'entrée, la longueur et l'élévation de la nef. »
À la suite de ces constations alarmantes, les choses, cette fois, allèrent très vite. Les travaux commencèrent dès le mois d'août 1970 et furent achevés en 14 mois, ce qui permit d'inaugurer l'église restaurée le 24 octobre 1971 en présence de plusieurs centaines de personnes, dont M. Ducou-le-Pointe, préfet de l'Ardèche et Mgr Hermil, évêque de Viviers.

Présentation de l'édifice
C'est Robert Saint-Jean qui présenta le monument lors de la journée d'inauguration.
Il note d'abord que nous n'avons pas de documents, mais que, d'après la forme de l'architecture et l'aspect des pierres, nous pouvons lui donner un âge et discerner les étapes de sa construction. L'édifice actuel, composé d'une longue nef de trois travées, est prolongé par une petite abside semi-circulaire qui est certainement très ancienne et l'on peut penser que les fondations et la base des murs remontent au XIe siècle. L'église primitive devait avoir les mêmes dimensions au sol ; elle n'était pas voûtée, mais simplement recouverte d'une charpente. Au début du XIIe siècle, on dut vouloir la voûter ; les murs étaient assez minces, on ne les toucha pas, mais on les suréleva, ce qui se voit très nettement par le changement d'appareil à partir de la mi-hauteur. On lance donc la voûte, mais comme cette voûte est pesante et risque de faire s'écarter les murs, on applique contre ces derniers des contreforts qui sont simplement

plaqués, mais ne pénètrent pas dans les murs. En même temps, pour les consolider de l'intérieur, on établit contre eux de grandes arcades latérales. Il fut alors possible d'asseoir la voûte romane, renforcée de trois arcs doubleaux à simple rouleau établis plus ou moins de guingois car, paradoxalement, les contreforts, de part et d'autre de la nef, ne se font pas exactement face. L'abside, elle, n'a pas changé ; c'est certainement l'abside primitive.

Paul BOUSQUET
d'après les comptes rendus de visites de la Sauvegarde de 1970 et 1971

NB- On pourra trouver une présentation plus détaillée et largement illustrée de cet édifice sur notre site Internet www.patrimoine-ardeche.com

Prochaine sortie

- Jeudi 16 octobre : Rendez-vous de la Sauvegarde au Pouzin.
RV à 10 h sur le parking au bord de l'Ouvèze derrière l'église. Visite de l'église (vitraux) et du pont romain. Repas tiré du panier dans une salle mise à notre disposition. L'après-midi, visite des vestiges du « couvent des chèvres », ancien prieuré clunisien.

Saint-Montan : un livre préfacé par la Société de Sauvegarde

L'intérêt de la Sauvegarde pour Saint-Montan est très ancien. Dès 1970, l'abbé Arnaud, membre éminent de notre association, était à l'origine de la création de l'Association des Amis de Saint-Montan et nous amenait à intervenir pour la restauration de la chapelle romane Saint-André de Mitroys.
Sous la présidence de Marcel Armand, autre membre fondateur des Amis de Saint-Montan, d'importantes opérations de restauration ont ensuite concerné le vieux village et le château médiéval qui le domine. Les grandes lignes de cette longue aventure, qui a mobilisé 10 000 bénévoles, ont fait l'objet d'un article du président Armand dans Patrimoine d'Ardèche n° 18 d'avril 2011.

« Un voyage dans le temps, Saint-Montan », ouvrage paru en 2014, a été rédigé par quatre auteurs dont la compétence est reconnue dans leurs domaines respectifs. Odette et André-Charles Gros sont des archéologues de longue expérience qui ont conduit d'importantes fouilles en Bourgogne et en Ardèche et collaborent avec la Cité de la Préhistoire d'Orgnac-l'Aven. Marcel Armand, enfant du pays et président de l'Association des Amis de Saint-Montan depuis 1971, a une connaissance profonde de la vie du village sur plusieurs générations, ainsi que des travaux de restauration, qu'il a suivis depuis l'origine. Quant à Colette Véron, ancienne enseignante qui se consacre actuellement à la rédaction d'une thèse sur les moulins et les carrières de meules d'Ardèche, qui serait plus qualifié qu'elle pour parler des anciens moulins de Saint-Montan ?

Toutes ces raisons, auxquelles s'ajoute un intérêt personnel pour ce beau village au caractère marqué, ont incité le président de la Sauvegarde à accepter la rédaction de la préface.

Pierre Court

Cet ouvrage de 180 pages, abondamment illustré, peut être acheté au prix de 22 € à la mairie de Saint-Montan ou à la librairie de Bourg-Saint-Andéol. Il peut également être acquis auprès de Marcel Armand (Les Cèdres, 17 Bellevue, 07700 Bourg-Saint-Andéol) qui le cède pour 20 € aux adhérents de la Sauvegarde et peut l'expédier en colissimo pour 8 € supplémentaires.

Nettoyer une sculpture en pierre : conseils d'un spécialiste

L'ancienne statue surmontait depuis des générations une fontaine de la ville. Au fil du temps, la pollution l'avait revêtue d'une disgracieuse couche noirâtre, trahissant comme un abandon. Il fallait agir ; ce fut enfin fait. Oui, mais vous avez maintenant sous les yeux une forme blanchâtre au relief amolli, aux détails effacés, dont la lecture est devenue difficile, voire impossible.
Un traitement trop énergique, appliqué sans précautions, a réduit l'œuvre à l'état de fantôme. Un recours aventureux au " kärcher " peut en effet avoir de fâcheuses conséquences, et pas seulement en politique. De telles mésaventures ne sont pas exceptionnelles, chacun de nous pourrait en citer des exemples.
Pour éviter cela, le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art (CAOA) de l'Ardèche, Frédéric Sauvage, a bien voulu nous livrer les conseils suivants que je cite avec son autorisation.
« Il est bien évidemment nécessaire d'être prudent lorsqu'il s'agit d'entreprendre le nettoyage d'objets en pierre, particulièrement lorsque le matériau est fragilisé (fracturé, desquamé) et présente donc des risques de perte de matière. Si c'est le cas, il faut consolider préalablement, par injection ou goujonnage, les parties à risque et prohiber le sablage et le nettoyage à haute pression. Le recours à une entreprise compétente de taille de pierre ou à un restaurateur d'objets est la garantie d'une intervention de qualité »
Le CAOA et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont toute compétence pour vous conseiller en la matière, mais vous pouvez aussi, bien sûr, vous adresser à la Société de Sauvegarde.

Pierre Court, d'après Frédéric Sauvage, Consevateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Ardèche

Crédits photographiques

Arts et Mémoires de Coux : p. 3, 4
P. Bousquet : p. 11
D. de Brion : p. 2 (col. 1)
B. Nougier : p. 5 (bas), 6 (haut), 9
M. Rouvière : p. 2 (col. 2), 5 (haut), 6 (bas), 7, 8 et dessins des pages 1 et 4
S. Stocchetti : p. 10

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche
Sté de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Directeur de la publication
Pierre Court
Comité de rédaction :
M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet B. de Brion - D. de Brion - P. Court
G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon
C. Hotoléan

Réalisation : C. Bousquet
Impression : Print Concept,
Traverse de la Bourgade, 13400 Aubagne

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution

ardèche LE CONSEIL GÉNÉRAL

Patrimoine d'Ardèche bénéficie du soutien du Conseil général de l'Ardèche